

Notes pour l'homélie

Paroisse Saint Denys de Vaucresson
Paroisse Sainte Eugénie de Marnes la Coquette

Dimanche 28 septembre 2014 26^{ème} dimanche Année A
Ez 18,25-28 Ph 2,1-11 Mt 21, 28-32

« *Je ne désire pas la mort du méchant ... Parce qu'il a ouvert les yeux, parce qu'il s'est détourné de ses fautes, il ne mourra pas, il vivra.* » Gardons ces deux phrases, ainsi que le passage entier du prophète Ezékiel, comme l'arrière-plan de notre méditation.

Ezékiel fait bien sûr écho à l'évangile qui nous montre l'attitude de deux fils par rapport à la volonté de leur père. Un de mes professeurs d'Ecriture Sainte commentait ce passage en nous disant avec son accent rocaillieux du sud-ouest : « Ah mes chers amis, si les publicains et les prostituées nous précèdent dans le Royaume, ce n'est pas parce qu'ils sont publicains et prostituées, mais c'est parce qu'ils se sont convertis ! » Le Seigneur nous prend tels qu'il nous trouve. Il a accueilli les publicains Matthieu et Zachée comme des publicains ; mais il leur a offert de se convertir ; d'après l'évangile, se fut fulgurant pour Zachée, et peut-être plus long pour Matthieu. Le Seigneur a accueilli Marie-Madeleine comme la prostituée qu'elle était, mais il l'a conduite peu à peu jusqu'à lui confier l'annonce de sa résurrection aux Apôtres ; elle a ainsi mérité d'être appelée, par la Tradition, l'Apôtre des Apôtres. Ni Matthieu, ni Zachée, ni Marie-Madeleine ne sont nés saints ; ils le sont devenus peu à peu grâce à leur fréquentation de Jésus. A force de suivre Jésus et de partager sa vie, ils se sont détournés de leur « *méchanceté pour pratiquer le droit et la justice* » comme l'écrit Ezékiel.

En vous disant cela, j'ai, dans la tête, ce qui s'est passé mercredi dernier en Algérie : l'assassinat de notre compatriote. Pendant que je marchais hier dans les rues de Paris à l'occasion des 50 ans de l'Arche de Jean Vanier, j'étais de cœur avec tous ceux qui manifestaient leur émotion et leur soutien à la famille d'Hervé Gourdel. Il est évident que nous devons prier pour lui, pour sa famille et ses amis. Ce qui lui est arrivé est épouvantable ; et si, un jour, les autorités parviennent à capturer les assassins, il est normal de penser et de souhaiter qu'ils puissent répondre de leur acte. Même un homme d'Eglise, s'il est criminel, doit répondre de ses actes ; Benoît XVI et François l'ont dit avec force en ce qui concerne les prêtres pédophiles. Nul n'est au-dessus de la juste loi humaine.

Mais les chrétiens ont-ils tout dit après avoir souhaité que la loi s'applique dans toute sa rigueur ? Avons-nous dit tout ce que l'évangile nous inspire après avoir prié pour notre compatriote et souhaité que ses assassins soient punis selon la loi ? Sur ce terrain, je tiens à avancer avec prudence. On ne peut pas parler de pardon à tort et à travers, même quand on est disciple de Jésus. D'ailleurs, en rigueur de terme, Dieu seul, à travers Jésus, pardonne ; et, sur cette terre, seuls ceux qui ont été blessés peuvent pardonner. Dans le cas de notre compatriote, nous ne sommes ni à la place de Dieu, ni à la place de sa famille. D'ailleurs, dans l'évangile, presque toujours Jésus n'accorde son pardon que quand on lui demande, ce qui est loin d'être ici le cas.

Mais, encore une fois, avons-nous tout dit une fois que nous avons prié pour Hervé Gourdel et souhaité la juste punition de ses assassins ? Je pense qu'il manque un élément : notre prière d'intercession pour les bourreaux. Prier pour eux ? Oui, et pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que Jésus a prié pour ses propres bourreaux, et qu'il nous demande d'aimer nos ennemis. Jésus ne s'est pas vengé. Il a brisé la spirale de la vengeance. Il a intercédé. Et cette attitude a été à ce point étonnante - et tellement à rebours des coutumes admises - que les premiers chrétiens l'ont retenue et mise dans la bouche de St Etienne au moment de sa propre mort : « *Seigneur, ne leur compte pas ce péché.* » (Ac 7,60) Nous qui avons vu « Ourra », nous connaissons l'attitude d'Etienne.

Je peux formuler la seconde raison de cette manière : si j'étais de la famille d'Hervé Gourdel, si – comme cela est arrivé en France il n'y a pas si longtemps – mon propre enfant avait été agressé, violenté et même tué, je pense que je serais incapable, au moins pendant longtemps, de pardonner au criminel, et encore moins de prier pour lui. Ne serait-il pas utile alors que des amis, des connaissances, prient à ma place ? Qu'ils prient pour mon enfant ? Qu'ils prient pour que je trouve la paix ? Qu'ils prient pour que le criminel ne récidive pas ? La mère du jeune militaire musulman tué par Mohamed Mérah a donné un témoignage d'une grande noblesse : elle ne s'est pas enfermée dans son chagrin, mais elle a voulu parcourir les écoles non pour crier vengeance, mais pour concourir à la coexistence pacifique des différents croyants.

La troisième raison est qu'aucun chrétien n'a le droit de désespérer d'un autre être humain. Si bestial que puisse être un acte, il ne peut éteindre à tout jamais la part divine que Dieu lui-même a déposé en chacun. Dieu n'a jamais désespéré d'aucun homme ! Hier, lors du grand rassemblement qui fêtait les 50 ans de l'Arche, j'entendais Jean Vanier affirmer avec force, devant un parterre de personnes handicapées : « Tout homme est beau. » Ce qui est en cause, ce n'est pas la nécessité où nous sommes de nous défendre ; c'est le crédit que nous accordons à l'action de Dieu dans les cœurs qui paraissent les plus fermés à son amour.

Le mal, sous toutes ses formes, est à condamner sans réserve. Mais nous, qui sommes disciples d'un Dieu d'amour, acceptons-nous de prier pour ceux qui commettent le mal afin qu'ils ouvrent les yeux et qu'ils se détournent de leurs fautes ?

Mais peut-être faut-il, plus humblement encore, intercéder pour nous-mêmes afin que le Christ, qui est venu sauver y compris ses bourreaux, nous donne la force d'intercéder pour nos ennemis ? Lutter contre eux et cependant intercéder pour eux : ce n'est pas une position aisée. Et je ne suis pas certain de pouvoir moi-même la tenir ; voilà pourquoi il me serait précieux de pouvoir compter sur la prière de sœurs et de frères chrétiens pour que je ne rende pas le mal pour le mal et pour que mon ennemi se détourne de ses fautes.

N'avons-nous pas célébré la Croix glorieuse il y a quinze jours ?